IMT Nuremberg Archives

H – 1862

International Court of Justice

H1862 - 0002

Paris, le 8 Juin I946

92 rue du Ranelagh, I6e

Von Neurath, ancien Ministre des Affaires Etrangères du Troisième Reich, a fait appel a mon témoignage devant le Tribunal International de Nuremberg, où il comparait comme accusé.

En ma qualité d'Ambassadeur de France à Berlin, j'ai été, en effet, de I932 à I938, en contact permanent avec M. Von Neurath.

Celui-ci avait d'excellentes manières. Non seulement il était d'une urbanité et d'une courtoisie irréprochables, mais il était, incontestablement, pacifique de caractère et de conviction. Il n'envenimait pas les incidents, il recherchait, au contraire, les solutions de conciliation et d'apaisement; il s'efforçait de faciliter leur tâche aux représentants diplomatiques étrangers dans la capitale allemande, et ceux-ci, comme moi-même, lui en savaient gré.

Je ne doute pas qu'il n'ait souvent averti le Chancelier Hitler des dangers auxquels les excès de son régime exposaient l'Allemagne, ni qu'il ne lui ait fait entendre la voix de la prudence et de la modération.

Quelque soin qu'il prît, en même temps, de ménager son crédit, il était regardé, dans le parti national-socialiste, comme un timide, un hésitant, un tiède, un de ces diplomates de l'ancienne école, peu aptes à servir les ambitions du nouveau Reich. Je crois même que certaines

.... /

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUREMBERG GERMANY
Exhibit 163
Filed 5/24/46

....7

des décisions du Chancelier, par exemple celle qui détermina la violation du pacte de Locarno et l'occupation militaire de la Rhénanie, ne furent connues de lui qu'au dernier moment.

Au début de l'année 1938, à l'occasion de son soixantième anniversaire, le corps diplomatique berlinois voulut lui témoigner son estime et lui offrit un cadeau collectif.

Presque immédiatement après, il dut abandonner son portefeuille des Affaires Etrangères et le céder à Joachim von Ribbentrop. Il fut nommé président d'un Conseil secret de Cabinet, qui n'eut, en fait, aucune existence réelle. Sa disgrâce était évidente.

Elle fut interprêtée, à l'époque, par l'ensemble de mes collègues, et, en tous cas, par moi-même, comme un symptôme alarmant, comme le signe que le Chancelier Hitler allait se jeter dans une politique pour laquelle il avait besoin d'un Ministre plus docile et qui inspirât plus confiance au Parti.

J'ignore comment M. Von Neurath est devenu, par la suite, Protecteur de la Bohême et comment il s'est comporté dans cette charge.

La présente déclaration épuise ce que je dois à la vérité de dire au Tribunal International de Nuremberg, au sujet de M. von Neurath.

signé : André FRANCOIS-PONCET

Je soussigné D. Debenest, chef de section
à la délégation française au Tribunal militaire international
certifie que ci-dessus est la copie exacte de la lettre
de M. André François-Poncet

Fait à Nuremberg, le 18 juin 1946

H1862 - 0003

H1862 - 0004

Translation.

Paris, June 18th 1946
92 rue du Ranelagh, 16°

Von Neurath, former Foreign Minister of the third Reich, has a asked for my witnessing at the International Tribunal of Nürnberg, where he appears as defendant.

In my capacity of French Ambassador at Berlin I had in fact permanent contact with Herrn von Neurath from 1932 - 1938.

He had excellent manners. He was not only irreproachably urbane and courteous, he was as well incontestably pacifist by character and by conviction. He did not envenom incidents, on the contrary he sought for conciliatory and apeasing solutions. He made efforts to faciliate the task of Foreign diplomats in the German capital. They, like myself, were grateful to him.

I do not doubt that he often turned Hitler's mind to the dangers he was exposing Germany to by the excesses of his régime, and that he made him listen to the voice of prudence and moderation.

In spite of the pains he took at the same time to keep up his credit, he was considered among the national-socialist party to be timid, hesitating, luke-warm, one of those diplomats of the old school, not much able to serve the ambitions of the new Reich. I even believe that certain decisions of Hitler's became known to him but in the last moment, for example the one determining violation of the Locarno pact and military occupation of the Rhine-land.

In the beginning of 1938, at the occasion of his 60th birthday, the Berlin diplomatic corps wanted to express his esteem and offered a collective present.

Almost immediately afterwards he had to give up his portefeuille of Foreign Minister and to hand it over to Joachim von Ribbentrop. He was named President of a Secret Cabinet Counsel, which in fact did not have any real existence. Evidently he was in disgrace.

This was interpreted at the time as an alarming symptom by the whole of my colleagues and in every aspect by myself, as a sign for Chancellor Hitler going to indulge in a policy for which he needed a minister more tractable and who would inspire the party with more confidence.

I do not know how M. von Neurath became lateron Protector of Bohemia and how he comported himself in this office.

This present declaration contains what I owe to verity to say before the International Tribunal at Nuernberg concerning M. von Neurath.

162

H-1862

NR-162

NEURATH EXHIBIT NR. 162

Filed June 24, 1946

Vorgelegt von:

Dr. Frhr.v.Luedinghausen.

Neurath Exh. 162

H1862-0005